

XVII.

Camp à Givet, 2 Augustus . . . (1555).

Ma femme, mamye. Combien qu'il y a passe quelque jours que nay eu responce sur deux de mes Lettres, si es que nay volu lesser de me rementevoir a vostre bonne grace, et vous advertir comme je entendu ce jourduy que m^r. le Duc de Savoye et ¹⁾ retourne ²⁾, parquoy jesper que seray bien tost quitte de mon office, et ne seroit ³⁾ venir si tost, que jel souhaiderois ancores plus tost. Je ne vous serois escripre nulle nouvelles pour ce qu'il ny at nulles pour le present en nostre camp. Seulement me recommanderay a la bonne grace de L, priant le Createur nous donner la grace, que nous puissions veoir ung laultre en bon sancte, et a vous accomplissement de vos desirs. Je vous prie me voloir mander comme celui que savez se porte et luy dire de ma part quin ne pren nulle melancoli. Du camp a Givet, ce ii d'aust.

Vostre bien bon mary,
Guille de Nassau.

XVIII.

Camp à Givet, 8 Augustus . . . (1555).

Ma femme, je vous amvoi la coppie de la Lettre que mon Lieutenant escript au son cousin le Lantdrost. Si vous samble que lon puisse traicter de ceste maniere avec le dit drost, porres amvoier la Lettre de mond^t Lieutenant, qui vast avec ceste, et il me samble quil est plus convenable de traicter avec luy de telle sorte, que de luy vendre la disme de tout, moiennant qui veullie poursuivre le proces et ester content que apres *les quatre ans expires je puisse rachepter la dite disme*

1) est. 2) Uit den brief van 3 Augustus aan de landvoogdes (Gachard, *Corr.* I, p. 68), blijkt van geen terugtogt van den Hertog van Savoie.
3) sauroit.

toute et quantefois quant bon nous semblera, nonobstant que le rachapt ne se fasse incontinent apres, ains a nostre premiere comodité. En quoy montrons nostre forclos, que pour tant mieil-leure assurance porres en faire escrire bien particulièrement au Recepveur Peter Ploenis, pour selon ce convenir avec le dit Lantdrost, sil y veult entendre ¹⁾, toute fois me rapport a ce que trouveres le melieur, et net ²⁾ point de besoigne que pour cela que vous escrips, ensuives mon opinion. Je ne avois le moien de vous escrire le tout moi mesmes, pour choses qui me sont survenu qui touchointe le camp. Attendant ma femme me recommand^t. de bien bon ceur a vostre bonne grace, pri-ray le Createur vous donner vos desirs. Du Camp a Givet ce vij d'aust.

Vostre bien bon mari,
Guille de Nassau.

XIX.

Camp à Givet, 15 Augustus . . . (1555).

Ma femme, passé deux jours ay receu une vostre Lettre, laquelle faisoit mention touchant la petite galderi que estes dintention de fair et la chapelle. Et quant a la galderi, que dites quel ³⁾ ne porra avoir que cinq pies de mesure, il me samble que en le prenant umpeu plus deans le creu du Bolhare ⁴⁾, vous porres gainger trois ou quatre pies, et seroit fort beau de avoir une si large galderi pour ung entre de salette. Toutefois me rapport a ce que vouldres faire, et le porres faire accoustre tout ainsi comme bon vous samblera, sans plus demander mon advis. Quant aux Lettres de mons^r. de Arrenberge, je les ay veu, et me samble qu'il y aura bien peu despoir de povoir retirer gran argent, selon en la neces-site que nous sommes. Que serat lendroit ou me recomman-

1) tout ce qui est barré paroît être d'une autre main. *Aanteek. van het Hs.* 2) n'est. 3) qu'elle. 4) mur?, *bolwerk*.